

Madame Frédérique DUMAS
Députée des Hauts-de-Seine
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Monsieur Jean-Yves le Drian,
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,
37, quai d'Orsay,
75351 Paris Cédex 07

Antony, le 30 avril 2020

Monsieur le Ministre,

J'ai été contactée par l'Organisation Non Gouvernementale « Américains pour la Démocratie et les Droits de l'Homme au Bahreïn », (*Americans for Democracy & Human Rights in Bahrain*) qui appelle les parlementaires français à s'interroger sur les questions de liberté fondamentale au Bahreïn.

Vous avez été interpellé à plusieurs reprises par certains de mes collègues sur le non-respect des droits de l'homme dans ce pays, mais je souhaite vous alerter particulièrement sur les actes de violences sexuelles et de tortures commis sur les femmes de ce pays lors d'interrogatoires.

Faire entendre sa voix sur ce sujet dans une société conservatrice est plus que difficile, pourtant, certaines femmes ont décidé de briser le silence.

C'est le cas d'Ebtisam al Saegh. Très critique à l'égard du régime sur les réseaux sociaux, elle a été convoquée en mai 2017 pour un interrogatoire dans le complexe de sécurité de Muharraq. Après 7 heures de questions, de violences morales et sexuelles, elle sort enfin pour retrouver son mari. Elle a ensuite été inculpée pour « utilisation du travail sur les droits de l'homme comme couverture pour fournir de fausses informations sur le Bahreïn et saper son statut à l'étranger ». Elle ira en prison durant 3 mois. Après son calvaire, elle décide de se rendre à Dublin pour constituer des preuves de sa maltraitance auprès de l'organisation humanitaire SPIRASI. Si ces preuves sont insuffisantes, l'organisation démontrera qu'Ebtisam al Saegh souffre de profonds symptômes d'anxiété et de dépression, et de stress post-traumatique.

Ces violences sexuelles, psychologiques et physiques ont également été vécues par Ammera Alqashami, Faten Naser, Hajer Mansoor, Medina Ali, Zahra Aslshaikh, Zainab Marhoon, Zakeya Albarboori, Najah Yusuf. Mais cette liste est non-exhaustive, car combien de femmes subissent ces violences sans en parler ?

Le 10 août 2019, Najah Yusuf est libérée de prison. L'ONU avait appelé le gouvernement à assurer son intégrité physique et mentale.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Monsieur le Ministre, je souhaiterais savoir quelles sont les actions menées par la diplomatie française pour exiger la fin de ces maltraitances. Je souhaiterais également savoir quelles actions mènent la France auprès de l'ONU pour reconnaître ces faits et protéger ces femmes.

Dans l'attente de vos réponses, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Frédérique DUMAS
Députée des Hauts-de-Seine